

**Estivales**

En 2015, les Estivales auront lieu du 6 juillet au 7 août, soit sur 5

semaines consécutives :

Semaine 1 du 6 au 10 juillet, Semaine 2 du 13 au 17 juillet, Semaine 3 du 20 au 24 juillet, Semaine 4 du 27 au 31 juillet, Semaine 5 du 3 au 7 août.

**Horaires** : - du lundi au jeudi de 13H30 à 18H

- Vendredi : horaires communiqués en fonction des sorties

**Nouveauté !! Le mercredi, un accueil journalier est proposé avec restauration sur place, à midi.**

**Inscriptions** : - en Mairie avec paiement d'avance

- lundi, sur place, à partir de 13H

**Public concerné** : enfants de 6 ans (nés en 2009 ou avant) à 15 ans.

**Elections régionales**

Elles auront lieu les 6 et 13 décembre prochains

**Démarches administratives**

Toute personne souhaitant s'inscrire sur les listes électorales devra passer en Mairie avant le 31 décembre 2015, munie de sa carte d'identité et d'un certificat de domicile.

**Recensement** : vous êtes né(e) en 1999, pensez à vous présenter en mairie dans les 3 mois suivant votre anniversaire, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille en vue de votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Sachez que l'attestation de recensement est nécessaire lors de l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Des nouvelles de la Régie de Télédistribution**

En raison de la généralisation des chaînes en haute définition (HD), Canal + n'autorisera plus la diffusion en clair sur les réseaux câblés des chaînes dont il est propriétaire, ce qui signifie une diffusion encryptée jusque chez l'abonné.

**Conséquences pratiques :**

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, Planète + ne sera plus diffusée et les bouquets de chaînes à la carte, tels que proposés jusqu'ici, disparaîtront à compter d'octobre. Néanmoins d'autres propositions seront faites par la Régie aux abonnés concernés.

**Tarifs**

**Enfants domiciliés à Spicheren :**

- 20€/enfant/semaine (25€ si accueil journalier le mercredi)

- 15€ à partir de la 2<sup>e</sup> inscription (20€ si accueil journalier le mercredi)

**Enfants domiciliés hors commune :**

- 35€/semaine/enfant (40€ si accueil journalier le mercredi)

- 25€/semaine/enfant à partir de la 2<sup>e</sup> inscription (30€ si accueil journalier du mercredi).

**Prochaines manifestations**

5 juillet : randonnées et visites guidées/ CDOS 57

11 juillet : sortie à Sarrebourg organisée par la bibliothèque municipale de Spicheren

13 juillet : fête nationale avec feu d'artifice/CSN tennis de table

2 août : commémoration de la bataille du 6 août 1870

8 août : feu d'artifice à La Brême d'Or/ La Pétanque Brémoise

29-30 août : fête du village/CIA

**Des nouvelles des pompiers****Les pompiers de Spicheren recrutent !**

Leur nombre est en baisse et ils auraient grand besoin de nouvelles recrues. Vous avez eu dernièrement des flyers dans vos boîtes aux lettres qui en font état. Nous pouvons tous avoir besoin, un jour ou l'autre, « des soldats du feu » et leur présence dans chaque commune se veut rassurante pour la population.

Si vous souhaitez avoir des renseignements concernant cet engagement, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre **Christophe KLEIN au 06 48 88 31 07.**

**Ont participé à la réalisation de ce bulletin :**

Jean-Charles Giovanelli, Jacqueline Bousch, Christiane Hamann, Valérie Hoff, Claudine Klein, Huguette Malick, Laurence Malparty, Patricia Tonnelier, Marcelle Riedemann, Christine Weiter, Marie-Andrée Welsch.

**Mairie de Spicheren**

61, place de la Charente  
57350 Spicheren  
Tél : 03 87 85 31 01

Imprimé par nos soins  
juin 2015



# SPICHEREN

[www.spicheren.fr](http://www.spicheren.fr) / [Mairie-spicheren@wanadoo.fr](mailto:Mairie-spicheren@wanadoo.fr)

# INFOS

Juin 2015

Numéro 40

**Le mot du Maire**

Chères Spicheroises, chers Spicherois,

La période des bons vœux pour la nouvelle année venait à peine de s'achever, le conseil municipal au complet était prêt à aborder cette année 2015 plein de bonnes résolutions et d'envie d'attaquer enfin les grands projets, voilà qu'un drame sans précédent frappe notre municipalité en la perte de Jean-Claude Wolff, adjoint responsable des travaux et des bâtiments publics. Ce décès subit nous a tous précipités dans une profonde stupeur et une grande tristesse. Cette douleur paralysante menaçait de nous plonger dans l'immobilisme, mais ce n'est surtout pas cela qu'aurait voulu Jean-Claude, et tout au contraire, le plus bel hommage que nous puissions lui rendre, c'est de poursuivre avec encore plus d'énergie, les projets qu'il aurait tant voulu mener à bien. Un homme comme Jean-Claude ne se « remplace » pas, on lui succède. Et c'est dans cet esprit que la commission des travaux a proposé à l'unanimité de confier la responsabilité de la fonction « travaux » à Jacqueline Bousch – proposition adoptée également par une grande majorité du conseil municipal. Je suis à la fois heureux et confiant de ce choix car ainsi, la volonté de « vouloir bien faire » et de « servir » qui ont caractérisé la personne de Jean-Claude, perdureront.

Un dernier grand « Merci » à celui qui incarnait au mieux la mission de l'élu : « servir »

Le Maire,

Jean-Charles GIOVANELLI

**Le Conseil Municipal**

Alors que le Maire, les conseillers et le personnel communal étaient encore en deuil, il a fallu, néanmoins observer les prescriptions légales prévues en la matière. Aussi, dès le conseil

municipal suivant le décès, soit le 10 avril dernier, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le 19<sup>e</sup> de la liste « Une équipe pour vous », Monsieur Cyrille WEISS, a fait son entrée au Conseil Municipal, portant à nouveau le nombre de conseillers à 23.

Au cours de cette même séance, Mme Jacqueline BOUSCH, née LEININGER, déjà membre de la Commission des Travaux et investie dans les dossiers en cours, a été nommée au poste d'Adjointe au

Maire, en charge des Travaux Publics et des Bâtiments.

**Départ de Mme Martine Riedel**

En cette fin d'année scolaire, Martine RIEDEL, enseignante en classe de CM1-CM2, depuis 2003, s'apprête à quitter sa salle de classe pour la dernière

fois. Pas de retour en septembre puisqu'elle prendra une retraite bien méritée.

Le dynamisme constant de Martine au sein de l'équipe enseignante, ses remarquables qualités de pédagogue ainsi que sa présence sans faille auprès des élèves méritent d'être signalés, lui valant l'estime de ses collègues mais aussi la reconnaissance de ses anciens élèves qui reviennent la voir régulièrement.

Martine se plaît à Spicheren même si elle n'y réside pas et n'hésite jamais à être présente – hors temps scolaire - avec les enfants de sa classe, que ce soit lors des événements poétiques organisés par la Bibliothèque Municipale ou lors des diverses manifestations patriotiques ou mémorielles (11 novembre, 8 mai...)

La municipalité salue l'engagement de Mme RIEDEL qui, tout en étant naturel pour elle, ne va évidemment pas de soi, et la remercie chaleureusement.

Adieu, Mme l'institutrice... ou plutôt « A Bientôt » puisqu'aux dernières nouvelles, elle envisagerait de poursuivre ses activités bénévoles au sein de notre commune !!





**Travaux**

Un certain nombre de travaux vont être réalisés prochainement sur la

commune. Parmi eux, l'on peut citer :

- le démarrage des travaux de voirie sur le lotissement Kleinwitz au courant de l'été
- la mise en place de l'abri pour marcheurs, dans le prolongement de la rue des Montagnes durant l'été
- enfin, le changement des baies vitrées de la salle polyvalente également programmé durant la période estivale.

**Projet Bibliothèque-Salle de restauration – salle de répétition pour l'Harmonie Municipale**

Sur proposition de l'association Jacques Prévert en charge du projet et après mûre réflexion, le Conseil Municipal a modifié le projet initial de transformation des locaux de l'ancienne école de La Brême d'Or. La proposition actuelle ne prévoit plus 12 logements seniors à La Brême d'Or mais 6 dans ce quartier ainsi que 6 au village, en lieu et place de l'actuelle Salle St Laurent. Des acquisitions de terrains sont en cours autour du foyer St Laurent afin de concrétiser la réalisation de ce projet. Le Conseil Municipal a décidé, par la même occasion, la construction d'un ensemble architectural abritant une nouvelle bibliothèque, une salle de restauration dédiée aux enfants de l'école biculturelle et aux seniors ainsi qu'une salle de répétition et de rangement pour l'Harmonie Municipale et son école de musique.

**Calvaire St Antoine**

Le calvaire St Antoine, situé au croisement de la rue du 6 août et de la rue des Hauteurs, a fait peau neuve durant l'hiver et permet à présent à chacun d'admirer son socle en grès avec ses inscriptions restaurées par l'entreprise Granifor. La partie haute du calvaire a été rafraîchie par le service technique communal.

**Déchetterie ou déchèterie ?**

Quelle orthographe est la bonne ? Les 2 se conçoivent et sont admises dans le dictionnaire. La Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, en charge de la gestion des déchets, a choisi la seconde et l'a inscrite au fronton des 6 déchèteries de son territoire.

Déchetterie ou déchèterie ? Ne vous y trompez pas et, quoi qu'il en soit, sachez qu'il n'y a qu'un seul et même lieu pour vos déchets !!!

**Horaires d'été de la déchetterie (du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre)**

Lundi – mardi – mercredi de 15H à 19H  
Jeudi – vendredi de 9H à 12H et de 14H à 19H.  
Samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H  
La déchetterie de Stiring-Wendel est ouverte aux mêmes horaires pour les résidents de La Brême d'Or.

**Prochaine permanence de distribution des sacs multiflux :**

Lundi 7 septembre, de 8H30 à 19H30, à la salle polyvalente, pour les habitants du village  
Mercredi 9 septembre, de 9H à 12H, à la salle des boulistes, pour les habitants de La Brême-d'Or.

**La bibliothèque se met au vert !**

Durant la période des congés scolaires, la bibliothèque municipale sera ouverte au public uniquement le vendredi de 16H à 19H. Reprise des horaires habituels le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015. Pour les bibliothécaires, cette période estivale ne rimera pas avec « farniente » pour autant puisqu'elle sera l'occasion d'effectuer des travaux sur les ouvrages ou dans les rayonnages, difficiles à mener en période de fréquentation habituelle.

**Rappel des horaires de l'agence postale**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, l'agence postale communale est ouverte du lundi au jeudi de 8H30 à 11H45 et de 13H15 à 16H30 ainsi que le vendredi de 8H30 à 11H30.

**Jardiner**

*Jardiner, c'est bon pour le moral !*

*Jardiner, c'est s'alimenter sainement !*

*Jardiner, c'est bon pour l'environnement !*

*Jardiner, c'est bon pour la santé !*

**Les déchets verts**

De nombreux déchets se retrouvent le long de nos

routes et chemins. Parmi eux, on trouve malheureusement de plus en plus de tas de déchets dits « verts » !

**Si quelqu'un est surpris en train d'en déposer, il est généralement étonné d'apprendre que son geste est non seulement punissable par la loi, mais encore qu'il provoque là une pollution toute aussi grave que s'il jetait des substances réputées polluantes.** Souvent il répondra « c'est juste du compost », ou « mais ce ne sont pas des déchets, c'est du vert » !

Seulement certaines de ces plantes comme les thuyas, sont très acides. Et lorsqu'elles se décomposent elles acidifient à ce point le terrain que plus rien n'est capable d'y pousser pendant plusieurs années.

Nous cultivons également d'autres plantes qui ne sont pas « locales ». Et si elles sont déposées dans le milieu naturel, elles se replantent et envahissent la nature au détriment des espèces locales. C'est le cas des impatiens de l'Himalaya ou des renouées du Japon. Elles peuvent même s'avérer dangereuses comme la berce du Caucase qui provoque des brûlures par photosensibilisation. Regardez bien ; vous trouverez toutes ces plantes à Spicheren. Et se débarrasser des unes ou des autres lorsqu'elles sont dans la nature est très compliqué. Il ne faut pas croire que le dépôt des autres déchets verts tels que les tontes de pelouse, résidus de balconnières ou d'élagage... sont anodins : ils étouffent tous le milieu et sont extrêmement peu esthétiques. **N'oublions pas que le terrain sur lequel les déchets sont déposés est forcément la propriété de quelqu'un.**

Gageons que désormais plus aucun Spicherois ne déposera de déchets verts dans la nature, et que ces résidus seront compostés au jardin ou déposés à la déchetterie. Le SYDEME est en effet très bien organisé pour leur valorisation et ainsi vous pouvez périodiquement vous fournir en compost éco géré.

**Les jardins communaux**

La commune met à disposition des Brémois résidant dans des immeubles, des jardins familiaux situés au quartier du Roussillon, à La Brême d'Or. Une convention, votée lors du Conseil Municipal du 29 mai 2015, va désormais régler l'utilisation de ces parcelles et chaque bénéficiaire sera contacté pour la réalisation de cette contractualisation.

Quelques parcelles sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la Mairie !

**Civisme/Rappel**

Les travaux de bricolage et de jardinage avec de l'outillage bruyant **sont interdits les dimanches et jours fériés ainsi qu'en semaine le matin avant 8H, de 12H à 14H et après 19H.** Les piétons remercient les propriétaires de chiens de veiller à ce que leur ami à 4 pattes ne fasse pas ses besoins sur le trottoir.

**VACANCES SCOLAIRES DU SAMEDI 4 JUILLET 2015 AU LUNDI 31 AOUT INCLUS.**

Reprise des cours pour les élèves le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**Attention !** A compter de la rentrée, l'académie Nancy/Metz change de zone : elle intègre la zone B.

**Pensez à tailler vos haies !**

A la belle saison, la nature s'étend dans toute sa splendeur et ce, généralement pour notre plus grand plaisir. Il arrive cependant que le développement des haies ou plantations déborde sur les trottoirs ou les allées passantes et gêne les piétons et les enfants dans les poussettes.

Pensez à eux et, si vous êtes concerné, n'hésitez pas à utiliser votre taille-haies.

**SPICHEREN EN CHIFFRES : 20**

20 ans, c'est l'âge de Spich Infos dont le 1<sup>er</sup> numéro, en noir et blanc, est paru en octobre 1995. Si le format et l'esprit (diverses informations brèves de la vie communale) restent identiques, tout le reste a bien changé !